



DOSSIER P6>8

Partageons nos voitures ! Avec la CCPP, cliquez... covoiturez.





Ça s'est passé chez nous

Edito



Tous les matins, un habitant de Cysoing prend la même route que vous pour se rendre au travail. Chaque semaine, une personne d'Avelin passe en voiture devant votre maison pour se rendre au supermarché. Tous les jours, vous conduisez les enfants à l'école, comme cette maman qui habite près de chez vous. C'est un fait, nous empruntons tous les mêmes routes !

Pour faciliter la prise de contact avec une personne dont les déplacements pourraient correspondre au vôtre, la Communauté de communes du pays de Pévèle a mis en place un site internet de covoiturage convivial et simple d'utilisation.

Il faut savoir utiliser les technologies de l'information et de la communication pour ce qu'elles ont de bon : la découverte, l'enrichissement et le rapprochement. Quand elles s'appliquent à une problématique comme le transport, les possibilités de progrès sont immenses. En l'occurrence, existe-t-il un outil mieux adapté qu'un site internet de covoiturage pour mettre en relation des personnes qui effectuent les mêmes déplacements ?

La Communauté de communes du pays de Pévèle a décidé de lancer cette expérience unique dans le Nord – Pas-de-Calais. Action pour l'environnement, gain financier et convivialité pour les utilisateurs : les avantages du covoiturage ne sont plus à démontrer. Reste à franchir le pas. Nous sommes tous accrochés à nos petites habitudes qui nous inclinent à trouver de fausses excuses pour ne pas tenter l'expérience. Et pourtant, chaque jour, une fois par semaine ou même une fois par mois, avec un peu de souplesse et d'organisation chacun de nous peut participer à cette action concrète de développement durable. Alors soyez futé, covoiturez avec www.covoiturage-paysdepevele.fr !

Luc MONNET

Président de la Communauté de communes du pays de Pévèle
Conseiller général
Maire de Templeuve



Le public s'était déplacé en nombre pour le premier concert en France du groupe Celtique «Omnia» à Cappelle-en-Pévèle le 24 janvier.



A l'occasion de la Saint Valentin, les RCP proposaient à Attiches une soirée cabaret «Du côté de Saint Germain» au cours de laquelle C. Dujardin a repris brillamment les plus grandes chansons françaises.



A l'attention des enfants de 3 à 8 ans, Laurent Lahaye a interprété un récital de chansons présentant des personnages drôles et sympathiques à Templeuve le 21 février.



Soirée rythmée ce lundi 16 février pour une audition des classes de batterie et de djembé de l'école de musique en pays de Pévèle à Bersée.



Pour beaucoup c'est le rendez-vous incontournable de l'année. Kristian Kubiak et son orchestre ont enflammé Templeuve ce dimanche 8 février.



Les enfants des accueils de loisir sans hébergement s'en sont donné à cœur joie durant les vacances de février, notamment pour le traditionnel mardi gras.

Directeur de la publication : Luc MONNET
Directeur de la rédaction : Henri CAUDRELIER
Rédaction : Carmela VICENTE, CC-pays de Pévèle
Photos : CC-Pays de Pévèle sauf mention contraire
Illustrations covoiturage : roulez-malin.fr
Création / Fabrication : STUDIO-GLUKOZ - tél. 09 516 578 71
Impression : L'ARTESIENNE - labellisé Imprim'vert
Tirage : 17 000 exemplaires
N° ISSN : 1634-6912
CC-Pays de Pévèle : tél. 03 20 79 20 80

Sommaire

- Des nouvelles de la Pévèle [page 3](#)
- Ils font notre richesse : Les services d'aide à la personne [page 5](#)
- Dossier : La CCPP a créé un site de covoiturage [page 6](#)
- Développement durable : L'énergie solaire gagne du terrain [page 9](#)
- Economie : L'hypermarché Leclerc grandit et se tourne vers le clocher [page 10](#)
- Commerces : Les nouvelles installations [page 11](#)
- A ne pas rater [page 12](#)

Des nouvelles de la Pévèle



DU NOUVEAU POUR LES JEUNES



Deux types de structures d'accueils sont désormais proposés aux jeunes Pévèlois depuis janvier 2009

> Les ACCUEILS de LOISIRS Adolescents (12-17 ans inclus, pendant les vacances scolaires)

> Les ACCUEILS JEUNES (à partir de 14 ans, en période scolaire)

Pour chaque structure, deux programmes d'activités sont proposés selon votre commune de résidence :

le programme du secteur EST (Communes de Bachy, Bourghelles, Camphin-en-Pévèle, Cobrieux, Cysoing, Genech, Louvil, Mouchin, Wannehain)

le programme du secteur OUEST (Communes d'Attiches, Avelin, Bersée, Cappelle-en-Pévèle, Ennevelin, Mérignies, Moncheaux, Mons-en-Pévèle, Templeuve, Tourmignies)

Accueils de Loisirs de Pâques 2009

Les deux programmes des Accueils de Loisirs Adolescents pour Pâques 2009 et les fiches d'inscription (secteur EST et secteur OUEST)

sont disponibles en mairie, sur nos structures Accueil Jeunes et sur le site de la CCPP www.cc-paysdepevele.fr

Attention, à partir de Pâques, la facturation Accueil Loisirs Adolescents se fait à l'inscription par l'intermédiaire d'un achat de points directement sur les structures d'accueil pendant les permanences d'inscription. Toute inscription à une activité entraînera un décompte de points selon le nombre de points définis.

Accueils Jeunes 2009

Désormais, pour bénéficier des Activités et permanences, il sera nécessaire de fournir, pour l'année en cours, les renseignements demandés (dossier à retirer auprès des animateurs ou directeurs) et de vous acquitter de l'adhésion à la carte Accueil Jeunes dans nos structures d'accueil.

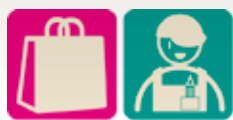
Les deux programmes des activités et permanences renouvelés à chaque période scolaire sont disponibles en mairie, sur nos structures Accueil Jeunes et sur le site Internet de la CCPP.



Une fédération pour les commerces

Les commerçants et artisans du territoire de la CCPP disposent d'une fédération depuis novembre 2008. La Fédération Pévèloise du Commerce, de l'Artisanat et des Services souhaite valoriser l'ensemble des 600 commerçants et artisans du secteur et élaborer un projet commun sur la base d'une activité commerciale active et dynamique. Communication, services, opérations commerciales, formations : la fédération propose toute une série d'actions concrètes aux professionnels pour favoriser le développement du commerce de proximité sur le territoire de la CCPP.

Contact : Odile Sevin – animatrice FISAC à la CCPP
Tél. 03 20 79 73 78 – osevin@cc-paysdepevele.fr



Un nouveau gîte à Moncheaux

Le dernier né des gîtes ruraux sur le territoire de la CCPP se situe à Moncheaux. Le gîte de la Vacquerie prend place dans une ancienne ferme à cour carrée typique de notre territoire. Le logement de Sabine et Philippe Grzelak peut accueillir 4 à 6 personnes et notamment les personnes à mobilité réduite.

Gîte de la Vacquerie – 1013, hameau de la Vacquerie
Tél: 03.27.80.67.76 / 06.01.97.35.17
grzelak.philippe@neuf.fr



L'agriculture dans tous ses métiers à Genech



Retenez dès à présent la date du 21 mai. A l'occasion du jeudi de l'Ascension, l'Institut de Genech propose une grande fête de l'agriculture et de l'élevage au sein et autour de son établissement. Le programme complet, en cours d'élaboration, promet un rendez-vous convivial à vivre en famille. Une grande partie des acteurs du monde agricole sur la Pévèle sera invitée à présenter ses produits et ses métiers à cette occasion.

Institut de Genech – rue de la Libération à Genech
Tél. 03 20 84 57 08



Un livre sur Luchin

La Société historique du Pays de Pévèle vient d'éditer un livre sur le domaine de Luchin à Camphin-en-Pévèle. L'ouvrage est le fruit d'un travail de recherche effectué par Fabien Eloire et Alain Plateaux.

Renseignements : SHPP – Tél. 03 20 84 02 67



Nouveaux marchés



Depuis mi-février, tous les jeudis de 9h à 12h30, les habitants de Bersée retrouvent avec plaisir, au pied de l'église, des étals de fruits, de légumes, de fromages ainsi qu'un boucher et un traiteur. Prochainement, d'autres commerçants viendront compléter cette offre de produits artisanaux.

Sur le même principe, et avec quasiment les mêmes produits, la commune de Tourmignies offre ce service à ses habitants tous les samedis matin devant la mairie.

A noter que la CCPP met à disposition des communes qui le souhaitent un véhicule de 9 places pour transporter les seniors qui voudraient se rendre sur les différents marchés du territoire.

Renseignements auprès du service action seniors :
tél. 03 20 34 78 90.

+ Réfection des pavés du Nouveau monde



Les travaux entrepris par la CCPP sur le pavé du nouveau monde à Bersée permettront à l'épreuve cycliste du Paris-Roubaix d'emprunter à nouveau, le 12 avril 2009, un secteur de 2 500 mètres absent de la course depuis 2 ans. Le curage des fossés, sur près de 2 800 mètres, a entraîné le retrait de 25 tonnes de terre afin d'optimiser l'évacuation des eaux. Après un démontage soigné et un traitement adapté du fond, la repose des pavés récupérés s'est effectuée dans les règles de l'art. Cette action entre dans le cadre d'une politique active menée par la CCPP, en partenariat avec le Pays Pévèlois et la région, pour la sauvegarde de ces secteurs pavés mondialement connus.

+ Pays

Réunis samedi 14 février à Phalempin, dans le cadre de la première assemblée générale de l'association, les membres du Pays Pévèlois ont annoncé la liste des premières actions qu'ils comptent mener. En plus de soutenir certaines initiatives de ses membres, comme la restauration des chemins pavés de Bersée par la CCPP, un programme de réalisations concrètes sur le territoire prévoit notamment la réalisation d'un guide du service à la personne, un diagnostic économique, le recensement et l'évaluation du potentiel de développement du patrimoine foncier disponible (friches, logements vacants...), le développement de la filière équine, le diagnostic des zones d'ombres haut débit ADSL, le création d'un évènement festif et la mobilisation des exploitants agricoles autour de la préservation du cadre de vie.

L'association du pays pevèlois vient de déménager.

Elle se trouve désormais au 7, rue Grande Campagne à Templeuve. Téléphone : 03 20 59 30 76 – Fax : 03 20 59 39 90
pays.pevelois@orange.fr - <http://payspevelois.hautetfort.com>

+ Station météo



Une station météo fonctionne, depuis décembre 2008, au sein du domaine d'Assignies à Tourmignies. Financée par la Communauté de communes du pays de Pévèle et l'université de Lille 1, l'installation a pour principal intérêt de pouvoir déclencher une alerte en cas de débordement de la Marque. Les mesures effectuées par la station permettent également d'établir une corrélation entre la quantité de pluie tombée et l'élévation du niveau de la rivière. L'association SOS Marque a participé à l'installation et bénéficie d'un code spécifique pour accéder aux données de la station. Elle dispose elle-même de son propre système avec deux webcams pour visualiser le niveau d'eau en temps réel en amont de Tourmignies
www.sosmarque.com



Des nouvelles de la Pévèle



CHANGEMENTS DANS LA COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

Le 19 mars 2009, le prestataire de collecte des déchets ménagers change. A partir de cette date, la société COVED sera le nouveau prestataire pour le compte de la Communauté de communes du pays de Pévèle. Les déchets (ordures ménagères, sélectif et bio déchets) seront à déposer sur le trottoir la veille de la collecte ou avant 4h00.

Voici les nouveaux créneaux de collecte.

Communauté de communes du pays de Pévèle			
Communes	Sélectif	Ordures Ménagères	Bio / Déchets Verts
Attiches	Vendredi (AM)	Vendredi (AM)	Lundi (matin)
Avelin	Vendredi (AM)	Vendredi (AM)	Lundi (AM)
Bachy	Mercredi (AM)	Mercredi (matin)	Jeudi (matin)
Bersée	Jeudi (AM)	Jeudi (matin)	Mardi (matin+AM)
Bourghelles	Mercredi (matin)	Mercredi (AM)	Jeudi (matin+AM)
Camphin-en-Pévèle	Mercredi (AM)	Mercredi (AM)	Jeudi (matin)
Cappelle-en-Pévèle	Jeudi (AM)	Jeudi (matin+AM)	Mardi (matin)
Cobrieux	Mercredi (AM)	Mercredi (AM)	Vendredi (matin)
Cysoing	Mercredi (matin+AM)	Mercredi (matin+AM)	Vendredi (matin+AM)
Ennevelin	Vendredi (matin)	Vendredi (AM)	Mercredi (matin)
Genech	Jeudi (matin+AM)	Jeudi (AM)	Vendredi (AM)
Louvil	Mercredi (matin+AM)	Mercredi (matin)	Mercredi (matin)
Mérignies	Vendredi (AM)	Vendredi (matin+AM)	Lundi (matin)
Moncheaux	Mardi (AM)	Mardi (matin)	Mardi (AM)
Mons-en-Pévèle	Vendredi (matin)	Vendredi (matin)	Mardi (AM)
Mouchin	Jeudi (matin)	Mercredi (AM)	Jeudi (matin)
Templeuve	Jeudi (matin+AM)	Jeudi (matin+AM)	Mercredi (matin+AM)
Tourmignies	Mardi (AM)	Vendredi (AM)	Mardi (AM)
Wannehain	Mercredi (matin)	Mercredi (matin)	Jeudi (AM)

+ Aides aux loisirs CAF

Contrairement à ce qui était annoncé dans le livret « Animation jeunesse 2009 », les nouvelles modalités d'attributions des aides vacances de la Caisse d'Allocations Familiales sont les suivantes :

Le chéquier ANCV (Agence Nationale pour les Chèques-Vacances) permet de financer l'inscription en accueils de loisirs ainsi que les activités de loisirs culturels, sportifs et de découverte. Les chèques sont destinés aux familles allocataires dont le quotient familial est inférieur ou égal à 470 euros (QF février 2009) et dont les enfants sont

âgés de 3 à 15 ans révolus au 31/12/2008.

Les montants des chèquiers loisirs sont de :
- 60 euros (QF de 0 à 400 euros),
- 50 euros (QF de 401 à 470 euros).

Ils sont valables du 1er janvier 2009 au 31 décembre 2011. Le prestataire ANCV adressera le chéquier par courrier aux familles concernées. Un courrier de la CAF les informera avant de cet envoi 15 jours avant.

Ils font notre richesse

LES SERVICES D'AIDE À LA PERSONNE

Les services d'aide à domicile contribuent au bien-être quotidien de plusieurs milliers d'habitants de la Communauté de communes du pays de Pévèle, en particulier les personnes âgées.



Une compagnie appréciée

Un jour de verglas, Marguerite, 79 ans, a lourdement chuté sur le trottoir. Après quelques jours d'hôpital, elle a pu rentrer chez elle, mais devra marcher avec un déambulateur pendant quelques semaines. Son aide-ménagère, qui vient quatre heures par semaine, fait ses courses et l'aide à prendre son bain. Chaque jour, un porteur de la CCPP lui apporte un plateau repas complet. Le midi, la vieille dame mange une entrée, un plat et un dessert. Le soir, elle réchauffe le potage et complète son dîner d'un yaourt et de quelques tartines. Ce scénario de pure fiction illustre concrètement l'utilité de l'aide à domicile, assurée sur toutes les communes de notre territoire par la CCPP et plusieurs associations à but non lucratif, bien implantées, gérées par des bénévoles et employant des centaines de salariés.

Maintien à domicile

• **Le Service Action Seniors de la CCPP** prend en charge trois services de proximité complémentaires de l'aide à domicile, qui rencontrent un grand succès : le portage de repas, l'aide aux déplacements et les petits travaux de bricolage et de jardinage. Une grande partie du coût de ces services est financée par la CCPP, une part restant à la charge de l'utilisateur.

L'ex « Instance de Coordination Gérontologique », maintenant connue sous le nom d'**Eollis** couvre les 46 communes des cantons de Cysoing, Pont-à-Marcq et Seclin Nord et Sud. La mission d'Eollis est triple :

- Accueillir, écouter, informer et conseiller les personnes âgées de 60 ans et plus et leur famille sur les droits, les démarches administratives, les moyens existants, les structures d'accueil, les services d'aides, etc,
 - Assurer une prise en charge sanitaire coordonnée de la personne âgée fragile nécessitant l'intervention d'une équipe pluridisciplinaire,
 - Accompagner les grands malades.
- Eollis travaille également sur les problèmes de prévention du vieillissement, de la formation, de l'hébergement etc...

Une solution adaptée à chaque situation

• **L'ADMR** est implantée en Pévèle depuis 1972. Gérée par une solide équipe de bénévoles, autour de la présidente, Denise Foyen, elle a son siège à Templeuve, et emploie une soixantaine de salariés, qui ont réalisé en 2008 plus de 53 000 heures de travail au domicile de 500 familles, sur 35 communes. L'ADMR travaille en tant que prestataire (les

intervenants sont salariés de l'association) ou mandataire (l'utilisateur est l'employeur, mais l'ADMR prend en charge les tâches administratives). « *Nous sommes un peu perçus comme un service public* », remarque Yves Coppens, membre du CA chargé de la communication et des enquêtes qualité.

• **Soins et Santé** assure depuis 1974 des soins infirmiers, dans 29 communes de la Pévèle et du Carembault. L'association gère un dispensaire et son SIAD (Service de soins infirmiers à domicile) prend en charge 80 personnes âgées et cinq adultes handicapés sur les secteurs de Templeuve et de Phalempin. Elle propose également des garde-malades de jour et de nuit. Elle compte 60 salariés (infirmiers, infirmières, aide-soignantes...). Fidèle à sa devise, « promouvoir la vie jusqu'à son terme », l'association accompagne également les personnes en fin de vie.

Partenariat et insertion

• **L'ANASOPEM**, présidée par Henri Swiercz, a son siège à Attiches. Ses 150 salariés rayonnent sur 22 communes, auprès de 600 bénéficiaires, en grande majorité âgées. « *Notre action se développe également dans l'aide aux personnes en difficulté temporaire couvertes par certains contrats d'assurance* », souligne Pascale Pastant, la coordinatrice. Les personnels de l'ANASOPEM assurent les services de proximité du service Action Seniors, dans le cadre d'un partenariat avec la CCPP.

• **Domicile emploi et IAD** (Insertion par des activités de dépannage) basées à Cysoing, dont le responsable local est Alain Raux, parient sur le développement des services à la personne pour permettre à des personnes privées d'emploi de se remettre au travail. Une vingtaine de salariés interviennent auprès de 300 familles dans le Pévèle et le Mélançois, pour le ménage, les courses, la cuisine, l'aide à la toilette, la garde des enfants, les trajets domicile-école, mais également le petit bricolage et le jardinage.

• **La Communauté de communes**, quant à elle, offre les services suivants :

- Portage de repas en liaison froide pour tous les jours de la semaine. Livraison du lundi au vendredi,
- Aide aux déplacements de la vie quotidienne. Deux véhicules aménagés dont un de 9 places pour les transports collectifs. Du lundi au vendredi,
- Petit jardinage et bricolage, pour les menus travaux pour lesquels on ne peut faire appel à un professionnel. Du lundi au vendredi.



Une aide matérielle indispensable

+ CARNET D'ADRESSES

SERVICE ACTION SENIORS

Communauté de communes du pays de Pévèle
85 rue de Roubaix - B.P. 18 - 59242 TEMPLEUVE
Contact : Laura HUYS
Tél. : 03 20 34 78 90
Email : clebleu@cc-paysdepevele.fr

- Portage de repas en liaison froide (5,15€ par jour)
- Transport en véhicule de 9 places ou en Kangoo aménagé, pour les déplacements de la vie quotidienne. (7€ de l'heure)
- Petit jardinage et bricolage (7€ de l'heure)

EOLLIS

7, rue Jean-Baptiste Lebas
59133 - PHALEMPIN
Tél. : 03 20 90 01 01
eollis@wanadoo.fr

ASSOCIATION SOINS ET SANTE

20, rue de Roubaix
59242 TEMPLEUVE
Tél. : 03 20 79 26 65
centre-soins-sante-templeuve@wanadoo.fr

ADMR

18 rue de Roubaix
59242 TEMPLEUVE
(déménagement prévu en juin)
Tél. : 03 20 34 70 12 - 03 20 33 81 09
admr.templeuve@wanadoo.fr

ANASOPEM

54, rue JB Collette - BP 15 - 59551 ATTICHES
Tél. : 03 20 96 76 64
anasopem@wanadoo.fr

DOMICILE EMPLOI et IAD

54, Place de la République
59830 CYSOING
Tél. : 03 20 71 05 48 - 06 77 70 35 47



SOYEZ FUTÉS, COVOITUREZ !

La CCPP a créé un site de covoiturage pour inciter les Pévèlois à partager leurs déplacements



On connaît mieux les usagers de la gare de Templeuve



Dans le cadre de l'étude pôle d'échanges (voir encadré précédent) une enquête a été réalisée les 13 et 14 novembre dernier, auprès des voyageurs empruntant la ligne de TER Lille-Valenciennes qui dessert la gare de Templeuve. Plus de 800 questionnaires ont été recueillis et analysés qui permettent de mieux connaître les usagers du train et de décrypter leurs attentes. Sachant que l'on compte 1 500 montées et descentes par jour en gare de Templeuve, cela signifie que presque tous les usagers du train de la gare de Templeuve ont participé à l'enquête qui servira de référence pour transformer la gare de Templeuve en un « pôle d'échanges ».

Voici les principaux enseignements que l'on peut tirer de cette enquête :

- La plupart des usagers du train se rendent à la gare en voiture : 304 en tant que conducteurs ; 170 sont passagers, dont 125 se font déposer. 190 déclarent se garer sur le parking principal de la gare et 93 stationnent sur le terrain situé devant la halle. Une soixantaine d'autres se répartissent sur les parkings du Lidl et de la Salle polyvalente ou le long des rues alentour. Il n'est pas étonnant que le manque de place de stationnement (225 réponses) et la difficulté pour quitter le parking aux heures de pointe (160) arrivent en tête des motifs d'insatisfaction exprimés, juste à côté des retards et grèves des trains évoqués par 189 usagers.
- 250 personnes se rendent à pied à la gare et 36 en vélos.
- Les femmes utilisent plus le train que les hommes (59% contre 41%). 84 % des usagers utilisent la gare de Templeuve au moins 3 fois par semaine. Les deux motifs principaux des trajets des usagers sont le travail (446 réponses) et les études (285 réponses)
- La grande majorité (389) habite Templeuve, soit 48% des voyageurs. Viennent ensuite les habitants de Cappelle-en-Pévèle (83, soit 10%), de Genech (53, soit 7%), de Bersée (44, soit 5%) et d'Ennevelin et Pont-à-Marcq (34 et 32, soit 4%). 11 seulement habitent Lille, soit à peine 1,4% des usagers de la gare.
- Pour la plupart des usagers Templeuve est la gare de départ (735 sur 803) et une gare d'arrivée pour 57 usagers. Dans leur plus grande majorité, les usagers ont comme trajet n°1 de la journée Templeuve –Lille (589 réponses) et Templeuve –Valenciennes et Templeuve Orchies dans une moindre mesure (61 et 49 réponses).
- Parmi les moyens qui permettraient à l'utilisateur d'utiliser un mode alternatif à la voiture pour se rendre en gare, la mise en place de navettes (247 réponses) et la mise en place d'un abri vélos sécurisé (189 réponses) sont les deux réponses les plus mentionnées.

www.covoiturage-paysdepevele.fr :

Ce site Internet de covoiturage, vient d'être mis en service par la CCPP.

Particulièrement destiné aux habitants de la Pévèle, où à ceux qui veulent s'y rendre, il facilite les contacts entre conducteurs et passagers, intéressés par ce mode de déplacement.



Ce n'est pas un gadget, mais une véritable volonté de mettre en œuvre une politique de développement durable », explique Luc Foutry, Vice-président en charge de l'aménagement du territoire, des déplacements et des transports à la CCPP. Avec Luc Monnet, Président de la CCPP, il est à l'initiative de la création d'un site de covoiturage destiné en particulier aux habitants de la Pévèle. « Beaucoup de sites de covoiturage se sont développés ces dernières années. Mais ils ne permettent pas de trouver des itinéraires à une échelle locale » précise Luc Foutry. En effet, s'il peut être facile de trouver une proposition de covoiturage sur internet pour un trajet Lille-Paris, il était, jusqu'à présent, impossible de trouver un Templeuve-Villeneuve-d'Ascq ou un Tourcoing-Cysoing.

Cette possibilité est désormais offerte par l'intermédiaire de ce nouvel outil de covoiturage ouvert à tous. Il sera notamment utile aux trois quarts des 16 000 actifs de la CCPP qui travaillent hors du territoire mais également aux 8 000 personnes qui ont un emploi en Pévèle. Les étudiants, qui se déplacent nombreux chaque semaine ou au quotidien en direction des pôles d'enseignement supérieur de la région, y trouveront également un intérêt. Faire ses courses, conduire les enfants à l'école, aller à

un spectacle : chacun d'entre nous peut trouver une occasion intéressante d'utiliser ce site.

La Pévèle, en plus de ses déplacements internes, est un territoire de circulation important entre Lille, Douai et Valenciennes. Le résultat est connu : les axes vers l'A1, l'A23 et l'A27 sont régulièrement saturés. « Il ne se passe pas une journée sans que les habitants interpellent les élus que nous sommes sur les embouteillages aux heures de pointe, les problèmes de stationnement ou le manque de transports collectifs adaptés, notamment pour les jeunes. Nous devons répondre à leurs attentes, sans perdre de temps. ».

Il n'y a pas de remède miracle, cependant, le site de covoiturage de la CCPP peut constituer un élément de réponse au problème. « Nous sommes nombreux à effectuer chaque jour, seul dans notre voiture, un aller-retour pour aller travailler. Si on enlevait quelques voitures sur les axes routiers, ils seraient beaucoup plus fluides. C'est tout à fait perceptible durant les périodes de vacances scolaires par exemple » constate Luc Foutry.

Plusieurs intérêts

Outre le fait de diminuer le nombre de voitures sur les routes, le covoiturage présente d'autres intérêts. La préservation de l'environnement en est un. A titre d'exemple, une voiture qui roule 50 kilomètres par jour, 5 jours sur 7, 220 jours par an, rejette 3 tonnes de CO2 dans l'atmosphère. Autant de covoitureurs, c'est autant de voiture en moins sur les routes et donc autant de diminution de pollution. Cela vaut la peine de bousculer un peu nos habitudes.

Le covoiturage, c'est aussi solidaire et citoyen. Des études ont même montré que les conducteurs qui accueillent des passagers dans leur véhicule étaient plus attentifs à leur conduite et occasionnaient, de ce fait, moins d'accidents. C'est également convivial et source d'échanges.

Si tous ces avantages se valent, il en reste un qui incite réellement à franchir le pas. Il s'agit de l'aspect financier. L'économie réalisée par ceux qui partagent ainsi leurs frais de déplacement est estimée, dans l'hypothèse ci-dessus, à 900 euros de carburant par an (voiture diesel, 7 litres aux 100 km), soit le prix d'une semaine de vacances !

Ailleurs ça marche déjà !

Le site internet de covoiturage de la CCPP, a été réalisé par le prestataire « roulezmalin.fr ». Il est entré en service durant la Semaine du développement durable, du 1er au 7 avril 2009. Son accès est totalement gratuit pour l'utilisateur. Pour la CCPP, le coût de sa mise en place et de son fonctionnement pour les deux années à venir revient à 0,15€ par an et par habitant. « A ma connaissance, précise Luc Foutry, c'est le premier lancé par une Communauté de communes, dans le Nord ». Paradoxalement, dans un département aussi



urbanisé que le nôtre, peu d'expériences de covoiturage ont vu le jour.

Avec www.covoiturage-paysdepevele.fr : soyez futés, covoiturez !

D'autres territoires, moins exposés à la saturation des axes routiers, ont tenté l'expérience du covoiturage et en sont aujourd'hui très contents. C'est le cas par exemple, dans les départements de la Mayenne et du Morbihan où, aujourd'hui, des aires de stationnement sont réservées spécifiquement aux voitures des covoitureurs. Cette évolution est envisagée en Pévèle. Elle sera compatible avec le fonctionnement du site de covoiturage de la CCPP.

En attendant, la CCPP invite un maximum de futurs covoitureurs à s'inscrire sur le site. Chacun d'entre nous peut trouver des occasions de partager sa voiture ou d'éviter de prendre la sienne. Et les mauvaises excuses peuvent se lever finalement assez facilement. Vous avez des horaires décalés ? Peut-être pouvez-vous vous organiser pour partir au moins tous les matins à la même heure et prendre quelqu'un avec vous. Vous aimez votre tranquillité le matin ? Soit, mais pourquoi ne prenez-vous pas quelqu'un dans votre voiture le soir en rentrant du travail ?

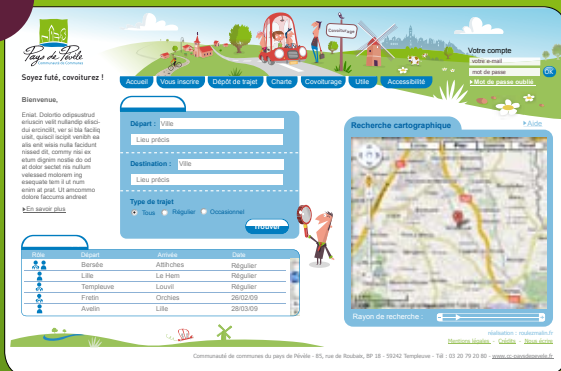
La CCPP, les transports et les déplacements

La CCPP ne se limite pas en matière de transport et de déplacements à la création d'un site de covoiturage. Elle mène actuellement une étude sur le site de la gare SNCF de Templeuve dans le but d'en faire un pôle d'échanges. L'objectif est de favoriser l'accès (tous modes) de cet équipement, de faciliter l'usage (stationnement, intermodalité...) et de permettre une meilleure intégration du site dans son environnement.

Cette étude menée par des cabinets est animée par un comité de pilotage au sein duquel on trouve la Direction départementale de l'équipement, la Conseil régional, le Conseil général, la SNCF, Réseau ferré de France, l'Etablissement public foncier, des usagers de gare. Des scénarios d'aménagement des abords de la gare sont examinés.

Par ailleurs, une étude plus globale sur les transports et les déplacements vient d'être lancée. Elle doit permettre de connaître avec précision la situation des transports et des déplacements sur le territoire. Dans ce cadre, une large enquête auprès de la population sera menée dans le but de mesurer la satisfaction, les souhaits, la perception des habitants sur cette problématique. Ces éléments seront à même d'aider à la définition d'une stratégie en matière de déplacements et de transports du territoire qui doit découler sur la mise en place d'un plan d'actions pour les années à venir.

www.covoiturage-paysdepevele.fr, comment ça marche ?



**C'est vraiment très simple !
Le site est ludique et facile d'utilisation.**

Vous êtes conducteur ? Il suffit de vous inscrire, en indiquant le trajet que vous voulez partager. Précisez les lieux de départ et d'arrivée, la date et la fréquence du trajet. Attendez alors qu'un passager se manifeste par email ou téléphone, ou bien contactez vous-même des passagers dont la proposition vous intéresse.
Vous êtes passager ? Testez et trouvez en quelques clics les trajets déjà proposés par vos futurs partenaires de route. Si un

trajet vous correspond, il vous suffira de vous inscrire sur le site pour avoir accès aux coordonnées du conducteur. Dans le cas contraire, vous pourrez déposer vous-même votre propre trajet.

La sécurité est garantie par une charte d'utilisation -accessible sur le site- que les covoitureurs s'engagent à respecter dès la 1ère étape de leur inscription. L'étape suivante est la saisie des informations personnelles ; on peut même préciser que l'on ne fume pas, ou que l'on adore écouter du hip-hop à fond, pour éviter tout malentendu. La dernière étape est la validation de l'inscription, via l'envoi d'un e-mail automatique.

Le principe du covoiturage prôné par la CCPP est la gratuité. Cependant, les frais peuvent être partagés. Rien n'empêche également le conducteur et le passager d'alterner les rôles à leur convenance.

Sur le site mis en place par la CCPP, découvrez également des conseils pratiques liés au développement durable, des liens utiles, un calculateur de frais...

Bon voyage avec www.covoiturage-paysdepevele.fr !



L'ÉNERGIE SOLAIRE GAGNE DU TERRAIN



La première centrale d'EnerJTECH

Le recours aux énergies renouvelables n'est plus un concept réservé à une poignée d'écolos farfelus, hyper bricoleurs ou fortunés. C'est un choix de vie et un investissement pour l'avenir, et se sera très bientôt une obligation légale. En vedette, le soleil, source inépuisable d'énergie gratuite et non polluante. Même dans le Nord.

Dans la Pèvèle, des artisans et des commerçants qualifiés de plus en plus nombreux proposent aux particuliers, aux professionnels et aux collectivités d'utiliser les techniques alternatives pour se chauffer ou produire de l'électricité. Une entreprise spécialisée dans l'intégration de centrales électriques photovoltaïques, dans un hameau de Mons-en-Pèvele ; un forum consacré aux énergies renouvelables, à Avelin, où les établissements Dumont figurent parmi les pionniers dans la géothermie, l'aérothermie et le solaire; une maison passive modèle, à Mérignies ; un couvreur spécialisé dans la pose à l'ancienne d'isolants écologiques, à Bachy ; un installateur de chauffe-eaux solaires, à Moncheaux. Les exemples se multiplient car les professionnels du BTP commencent à prendre vraiment le virage écologique, dans la foulée du Grenelle de l'environnement. Celui-ci fixe des objectifs drastiques pour les économies d'énergie et la réduction des émissions de CO2. Un gigantesque marché s'ouvre pour les années à venir, dans la construction comme dans la rénovation. La CCPP étudie la possibilité de donner un petit coup de pouce pour inciter les Pévélois à s'équiper, comme elle l'a fait pour les récupérateurs d'eau de pluie.

« Le film d'Al Gore a tout déclenché »

Parmi les convertis de fraîche date, Pierre Delebasé a créé, l'été dernier, une société spécialisée dans le solaire photovoltaïque, EnerJTECH, qui a déjà installé six centrales. Cet ingénieur natif d'Attiches, diplômé de l'Institut supérieur d'agriculture de Beauvais, reconnaît sans complexe que c'est le film « Une vérité qui dérange », réalisé par l'ancien vice-président des Etats-Unis, Al Gore, qui a provoqué l'étincelle. Avant de voir ce film choc sur le réchauffement climatique qui a valu le Nobel de la Paix à son auteur, en 2007, Pierre Delabassé s'intéressait, de loin, à l'écologie. Comme tout le monde. « Je n'ai pris conscience de l'urgence

qu'en voyant ce film », raconte l'ingénieur, qui s'est alors plongé dans les livres de Nicolas Hulot et a suivi avec passion le pacte écologique de l'animateur-aventurier, pendant la campagne présidentielle. Quand son copain Sébastien Tricotteaux l'a appelé pour lui proposer de créer avec lui une entreprise consacrée aux énergies renouvelables, il n'a pas hésité. En quelques mois, le dossier était monté, les financements trouvés, les études marketing, bouclées. En août 2008, EnerJTECH démarrait ses activités, au hameau de la Vincourt, à Mons-en-Pèvele.

Salon de l'agriculture et portes ouvertes

Pour ne pas se disperser dans un métier où ils avaient tout à apprendre, les deux associés ont choisi de se spécialiser dans les panneaux photovoltaïques, qu'il ne faut pas confondre avec les panneaux solaires thermiques, destinés à la production d'eau chaude. Installés sur les toits, les premiers produisent une électricité qui, dans la majorité des cas, est revendue à EDF. L'objectif des pouvoirs publics est de multiplier par 400 la production d'électricité solaire, entre 2007 et 2020, pour atteindre 1% de la production globale. L'entreprise est une SAS (Société par actions simplifiée) au capital de 50 000



Le label «QualiPV» garantit la qualité de l'installation du générateur photovoltaïque.

+ POINTS DE REPÈRE

• Qu'est-ce que c'est ?

Le recours aux énergies renouvelables pour la production d'électricité a pour objectif de les substituer aux énergies fossiles, fortement émettrices de gaz à effet de serre. Les perspectives d'amélioration des performances techniques et économiques des cellules photovoltaïques et l'augmentation régulière du prix de l'électricité laissent entrevoir une compétitivité économique située entre 2012 et 2020 selon les marchés. (Source : Bilan 2008 de l'ADEME) L'électricité produite peut être utilisée sur place (c'est le cas dans les lieux isolés où le raccordement au réseau est impossible), ou revendue à EDF.

• Comment ça marche ?

L'ensoleillement moyen, dans le Nord, suffit à produire 100kWh par an et par mètre carré de capteurs. Les panneaux solaires, intégrés dans la toiture, et faits d'aluminium, de verre et de silicium, sont largement recyclables et leur durée de rendement est d'environ vingt ans.

• Combien ça coûte ?

L'investissement est conséquent (entre 20 000 et 26 000€ pour une installation moyenne, chez un particulier). Un crédit d'impôt couvre jusqu'à 50% de la valeur du matériel (jusqu'au 30 décembre de cette année) dans la limite de 8 000€ pour une personne seule et de 16 800€ pour un couple avec deux enfants à charge. Le taux de TVA à 5,5% s'applique aux travaux d'installation eux-mêmes. La Région Nord-Pas-de-Calais attribue en outre un « chèque solaire » correspondant à 1€ par Watt crête, plafonné à 5 000€. L'amortissement du coût restant à la charge du propriétaire peut être envisagé dans les huit à dix années qui suivent le raccordement au réseau.

• Combien ça rapporte ?

La loi de juillet 2006 fixe à vingt ans la durée pendant laquelle EDF est contrainte de racheter l'électricité produite par le générateur, au prix plancher de 0,55€ le Kw crête. Le prix est revu annuellement. Il est de 0,60€ pour l'année 2009, soit six fois plus que le prix actuel du kWh vendu par EDF. Chaque mètre carré de toiture équipée d'une couverture solaire peut produire jusqu'à 60 euros par an (en fonction de différents paramètres dont les principaux sont l'inclinaison et l'orientation des panneaux). Pour en savoir plus : enerjtech.fr et www.ademe.fr

euros. « J'ai suivi une formation dans le Sud de la France pour obtenir le label QualiPV, qui garantit la qualité de l'installation du générateur photovoltaïque raccordé au réseau », explique l'intégrateur pévélois. EnerJTECH travaille avec un réseau d'installateurs locaux et propose un service clef en main : de l'étude technico-économique aux démarches administratives pour obtenir les aides, en passant par le choix du matériel le plus adapté, l'installation et la mise en service, sans oublier le suivi à distance de la production électrique des centrales installées.

Pour se faire connaître, EnerJTECH a loué un stand au Salon de l'agriculture de Paris, et prévoit de participer à différents salons et forums régionaux dans les mois qui viennent. Des journées portes ouvertes sont également programmées en avril.

€ TEMPLEUVE L'HYPERMARCHÉ LECLERC GRANDIT ET SE TOURNE VERS LE CLOCHER

Le « nouveau » Leclerc sort de terre après une longue période de gestation. L'hypermarché agrandi et rénové doit mieux s'intégrer au paysage urbain, avec l'ambition de jouer pleinement son rôle de locomotive du commerce pévélois. Quarante créations d'emplois accompagnent cette extension qui va complètement transformer l'aspect extérieur du magasin.

Installé en 1989 sur l'emplacement de l'ancien Lion Codec, l'hypermarché Leclerc de Templeuve a déjà connu deux agrandissements, en 1993 et 1996. Cette fois, l'extension va le faire passer à 5 250 m² de surface de vente, et sa galerie marchande va se transformer en un vrai « mail » aux normes actuelles.

Avec 300 000 passages par an, la zone de chalandise de l'enseigne s'étend sur toute la Pévèle et au-delà et attire vers Templeuve et son centre-ville, donc ses commerces, autant de clients potentiels. La direction du Leclerc attendait cet agrandissement depuis cinq ans. L'opposition municipale a tenté de le freiner, craignant des effets négatifs sur la qualité de vie du village, notamment en termes de circulation et de stationnement.

Un équipement de proximité

Luc Monnet, le maire, a lui-même soutenu la démarche des gérants du Leclerc et plaidé en leur faveur à Paris devant la Commission nationale du commerce, après le rejet du projet au niveau départemental, en juin 2008. « *L'hypermarché Leclerc est un magasin implanté de longue date dans notre ville, qui apporte beaucoup de services à ses habitants et à la population de la Pévèle* », argumente le président de la Communauté de communes. « *Avec ses 200 salariés, c'est le plus gros employeur local. En tant qu'élus, nous devons encourager le développement harmonieux des entreprises de notre territoire.*

J'ai agi sur mandat de la majorité du conseil municipal qui s'était prononcée favorablement. » Le choix de rester en centre-ville, et de se développer sur lui-même, grâce à ses réserves foncières, a également pesé en faveur du projet. Contrairement aux grandes surfaces établies en périphérie, uniquement fréquentées par des automobilistes, le Leclerc est accessible à pied ou à vélo. « *C'est un atout pour un équipement qui crée du lien social* », estime Luc Monnet. La municipalité a également été sensible à la qualité architecturale du projet.

Une partie des commerçants du bourg – qui compte 105 commerçants et artisans – s'est également dressée contre l'extension, par crainte d'une concurrence accrue. Bernadette Dauchy, de l'Estaminet Fleur de Houblon, la nouvelle présidente de l'UCAT (Union des commerçants et artisans de Templeuve) cherche à apaiser les tensions avec pragmatisme. « *Le Leclerc est là depuis longtemps, c'est un fait. Il s'agrandit ? Apprenons à vivre et à travailler ensemble. Les commerçants qui vont s'installer dans la*

galerie marchande sont des indépendants, comme nous. Il ne faut exclure personne. Au contraire, il faut savoir découvrir et capter une nouvelle clientèle. »

Quinze millions d'euros d'investissement

L'hypermarché de Templeuve est une affaire familiale, adhérente au réseau Leclerc et qui possède deux autres magasins sous la même enseigne, à Wattrelos et à Fives. Bernard Pocher, le président directeur général, travaille

optique, audition, parapharmacie, beauté, plus l'agence de voyages, le Manège à bijoux et la boutique de prêt-à-porter, qui devient Nickel Chrome.

Les travaux ont commencé par l'extension du parking qui recevra un traitement paysager pour une meilleure intégration dans son environnement urbain. Il passe de 400 à 650 places de stationnement. Tout le magasin effectuera, en plusieurs phases, un quart de tour sur lui-même de façon à orienter son entrée principale vers le centre-ville. « *Nous allons nous tourner vers le clocher* », résume Thomas Pocher. Le tout, sans jamais fermer le magasin. La phase la plus lourde des travaux est prévue pour le mois d'août, une période traditionnellement plus calme, afin de limiter la gêne occasionnée aux clients et au personnel.

Innovations à tous les rayons

L'espace de vente va se transformer complètement, laissant plus d'espace entre les rayons, avec une surface dédiée aux ventes saisonnières multipliée par dix. « *Actuellement, nous avons du mal à présenter l'ensemble des articles proposés sur les catalogues et à les mettre en valeur, et nos clients s'en plaignent* », remarque le jeune dirigeant de l'entreprise.

La ligne de caisses passera de 20 à 33, dont cinq seront réservées au « self scanning ». Ce système, qui s'adresse aux clients les plus fidèles désireux de gagner du temps, permettra à chacun, armé d'un pistolet laser, d'enregistrer ses produits au fur et à mesure qu'il remplit son chariot de courses. A l'arrivée en caisse, il ne restera plus qu'à vérifier le compte et à encaisser. Tout le magasin va bénéficier d'une complète refonte, des bureaux administratifs aux réserves, en passant par les locaux sociaux, dans un souci de respect de l'environnement. « *Nous allons réduire d'un tiers la consommation énergétique du magasin, grâce à une démarche durable intégrée dans l'investissement* », précise Thomas Pocher. Les solutions les moins polluantes ont été retenues pour le chauffage, l'éclairage, l'isolation et la génération de froid. « *Par exemple, grâce à un nouveau mobilier équipé de couvercles, les meubles à surgelés consommeront deux fois moins d'électricité.* » Même priorité à l'extérieur du magasin, où les mâts d'éclairage seront ramenés à 5 mètres du sol pour limiter les nuisances d'un éclairage trop agressif. Tout devrait être prêt pour la fin de l'année, avant les fêtes de Noël.



15 millions d'euros de travaux.

avec son épouse, Martine, chargée du textile et des boutiques, et leurs deux fils, David, directeur commercial, et Thomas, directeur général.

« *Le magasin était vraiment à l'étroit et ses installations obsolètes. Il fallait absolument lui donner de l'espace pour le rendre plus confortable pour les clients et les salariés* », explique Thomas Pocher. Le chantier a été confié à un spécialiste de l'immobilier commercial, l'opérateur régional Frey. L'investissement est estimé à 15 millions d'euros, pour une progression de chiffre d'affaires attendue de 10 à 15%. Quarante nouveaux emplois vont être créés, dont une trentaine en direct, et le reste dans la nouvelle galerie marchande. Celle-ci garde les boutiques et services actuels (clé-minute, pressing, coiffeur) et accueillera de nouveaux espaces dédiés au bien-être :



ARCHITECTURE D'INTÉRIEUR, SOINS ESTHÉTIQUES À DOMICILE, CHAUSSURES... LES NOUVELLES INSTALLATIONS

Régulièrement, des commerçants, artisans, etc., créent ou relancent des activités sur le territoire de la CCPP. D'Attiches à Templeuve, voici une liste, non exhaustive, d'initiatives récentes.

Nornuysys est une entreprise de Bersée qui intervient dans le domaine de la **lutte contre les nuisibles**. Taupes, guêpes, rats, pigeons, puces : **Jean-Luc Mouchon** propose des solutions adaptées à tous types d'insectes et d'animaux. La société est également compétente pour traiter les charpentes contre les insectes xylophages et résoudre les problèmes de mэрule.

O'Kass'Kroutе s'est installé à Cappelle-en-Pévèle depuis le 1^{er} février 2009. En plus du dépôt de pain, **Laurent et Laeticia Deroо** proposent toute une série de quiches, gratins, sandwichs et **plats cuisinés** à emporter et faits maison. Les clients apprécient particulièrement les plats du dimanche (endives au gratin, coq au vin, cassoulet...) à commander avant le vendredi et à retirer le dimanche matin.



Menuiserie et ébénisterie, les établissements Vermesch développent tout un savoir faire autour du bois. Ainsi, **Cyril Vermesch**, ancien compagnon du devoir diplômé de l'institut Saint-Luc, est en mesure de fabriquer des meubles, copies d'ancien ou contemporains mais également des aménagements tels carport, garage ou abri de jardin. La pose de parquet ou de bardage bois fait également partie de ses compétences.

Depuis le début d'année **Benoit De Maerteleire** effectue pour vous tous les chantiers de **peinture intérieure et extérieure** par l'intermédiaire de son entreprise **BDM déco**. Basé à Louvil, il intervient également dans la pose de revêtements de sols ou de murs ainsi que pour les travaux de vitrerie. Auparavant salarié d'une grande enseigne de distribution, Benoit a acquis une excellente connaissance des produits et techniques dans ses domaines d'intervention.

Diplômée de l'institut Saint Luc en Belgique, **Aline Billau** a installé son cabinet d'**architecture d'intérieur** à Mэrignies. Elle propose de vous accompagner dans la réhabilitation et la réorganisation partielle ou totale de votre habitat. Conception, réalisation, suivi de chantier : Aline vous suit à chaque étape de votre projet. Elle peut également fournir un avant-projet complet pour vous aider à poursuivre vos travaux de façon autonome.

Installés à Moncheaux, **les Ateliers d'Eléonore** commercialisent des peintures et sous couches révolutionnaires qui permettent de **rénover ou décorer des meubles** et autres objets en bois sans décapage préalable. Pour découvrir les techniques liées à ces produits, **Jeannine Gluchowski** organise des ateliers de démonstrations gratuites ou d'accompagnement dans la découverte des produits et de leur utilisation sur vos propres objets.

Après 5 ans d'expérience dans un institut, **Céline Sion** a lancé depuis 1 an **Zen et Natur'elle** son activité d'**esthéticienne à domicile**. Avec un matériel adapté qui ne demande à la clientèle aucun équipement particulier, Céline effectue chez les particuliers toutes les interventions que l'on retrouve dans un salon traditionnel. Epilation, soins du corps et du visage, maquillage, manucure... les interventions s'effectuent à des tarifs attractifs. Céline Sion intervient également en cabine dans le salon de coiffure « Séduction » à Mouchin.

Rév'elle-lui a fait son apparition en décembre 2008 sur la place de Templeuve. La boutique est spécialisée dans la **lingerie** de jour et de nuit masculine et féminine. Sur place, **Anne-Sophie** propose également toute une collection de maillots de bain et des marques spécialisées pour les futures mariées. La qualité des produits, le grand choix de tailles, le conseil et l'accompagnement attirent une clientèle qui dépasse le cadre de la Pévèle.

Depuis 16 ans, **Bachir Hader** travaille dans le domaine des **menuiseries**. La société **HB menuiserie** garantit un travail soigné en se basant sur la qualité de ses produits qu'elle peut proposer sur mesure et en haut de gamme. Il a créé sa propre société depuis octobre 2008 de vente et de pose de menuiserie PVC, bois, alu et mixte.

Accordez-vous un moment de détente à Tourmignies. **Amour de soi** vous invite dans une ambiance zen et un cadre privilégié à découvrir toute une série de **massages de relaxation** pratiqués à l'aide d'huiles végétales naturelles. Hammam et spa sont également proposés pour compléter l'offre de ce lieu de rencontre avec vous-même. **Sylvie Sarazin** est certifiée de l'Institut Hypothénuse et membre de la fédération française du massage traditionnel de relaxation. Son activité s'inscrit dans la recherche du bien être et non pas dans une pratique médicale.



+ Où les trouver ?

■ SARL Nonuysys

700, rue de la Ricarderie - Bersée
Tél. : 03 20 34 53 10 - Fax : 03 20 34 86 18
Portable : 06 72 91 75 29
contact@nonuysys.com
Dératisation, détauipinage, antipigeon, désinsectisation...
Lutte contre les nuisibles.

■ O'Kass Kroute

48, rue du Général de Gaulle,
à Cappelle-en-Pévèle
Vente de plats chauds à emporter.
Egalement dépôt de pain.
Du lundi au vendredi : 7h30-19h.
Les samedi et dimanche : 7h30-16h.

■ Cyril Vermesch

24, rue du quennelet
Camphin en Pévèle
Tél.-Fax : 03 20 04 97 20
Portable : 06 89 57 33 54
Aménagement intérieur : parquet, lambris, placard. Aménagement extérieur : bardage bois, abris de jardin et garage sur mesure, car-port. Mobilier tous styles (ancien, contemporain...)

■ B.D.M Déco

101, rue du Général de Gaulle, Louvil
Portable : 06 20 17 30 53
bdmdeco@hotmail.fr

Site : <http://bmdmdeco.free.fr>
De 8h30 à 18h.
Peinture extérieure/intérieure, revêtements de sols et murs, parquet, vitrerie et autres aménagements intérieurs.

■ Aline Billau - Architecte

785, rue de la Rosière - Mэrignies
Tél. : 06 88 78 41 69
a_bis@orange.fr
Architecte d'intérieur - Designer.
Conseils, conception et réalisation.

■ Les Ateliers d'Eléonore

387, rue du Boutonnain, à Moncheaux
Tél. : 06 23 50 57 04
Ateliers les lundis, jeudis et vendredis de 14h à 17h.

■ Zen et Natur'elle

75, rue de Saint Amand, à Mouchin
Tél. : 03 20 79 78 75
Portable : 06 86 87 44 07
Du lundi au samedi, sur rendez-vous.
Esthéticienne diplômée propose des soins à domicile ou en cabine.

■ Rév'Elle Lui

1bis, rue Demesmay, à Templeuve
Tél. : 03 20 34 54 83
Courriel : rev.elle-lui@orange.fr
Vente de lingerie fine du 85A au 120H.

Lingerie féminine et masculine.
Maillots de bain. Accessoires de mode.
Bijouterie fantaisie de lingerie.
Habillement. Chèques cadeaux. UVA.

■ HB Menuiserie

8, rue Haute - Templeuve
Tél. : 03 20 48 26 17
Portable : 06 22 15 75 07
Tous les jours sauf dimanche : 8h-18h.
hbmenuiseries@yahoo.fr
Artisan Menuisier. Bois, Alu, Pvc, Mixte.
Vente et pose. Fabrication sur-mesure.
Haut de gamme. Travail soigné et garanti. Fenêtres, portes fenêtres, portes d'entrée, volets roulants, vérandas et agencement intérieur...

■ Amour de Soi

14 bis, rue de l'église - Tourmignies
Portable : 06 03 15 24 23
sylvie@amour-de-soi.fr
Site : <http://www.amourdesoi.fr>
Sur rendez-vous, du lundi au samedi de 9h à 19h.
Dans un cadre privilégié, à la campagne, Sylvie, praticienne massages* de relaxation, bien-être, membre de la Fédération Française du Massage Traditionnel de Relaxation vous propose un merveilleux moment de détente.
*massages non liés à une pratique médicale.



A NE PAS RATER !

Festinatature

L'Agriculture dans tous ses métiers

ENTRÉE GRATUITE



CONCOURS
DE BÉTAIL

PRODUITS
DU TERROIR

DÉMONSTRATIONS

FESTINATURE

JEUDI 21 MAI

(Jeudi de l'Ascension)

9h - 20 h

Sur le site de l'Institut de Genech

www.institutdegenech.fr

EXPOSITIONS

ANIMATIONS
PERMANENTES

ASSOCIATIONS
DU PAYS PÉVÉLOIS

AVRIL

Les 4 et 5 – Ennevelin
Salon des artistes

Samedi 4 – Mouchin
Concert de printemps de l'harmonie municipale au foyer rural

Dimanche 5 – Mons-en-Pévèle
Fête de la bière

Dimanche 12 – En Pévèle
Paris-Roubaix

Samedi 18 – Mons-en-Pévèle
Soirée Rock-Blues en Pévèle à la salle des fêtes

Dimanche 19 – Mouchin
Conférence des jardiniers de France : le potager Bio
A 15h30 au foyer rural

Les 25 et 26 – Attiches
Marché de printemps à la salle des fêtes

MAI

Samedi 9 – Wannehain
Marché aux fleurs sur la place du village

Samedi 16 – Bersée
63^e circuit du Pévèle

Samedi 16 – Wannehain
Combat de coqs, souper à Pierrot à la Grange Odette

Dimanche 17 – Camphin-en-Pévèle
Braderie

Dimanche 17 – Attiches
Carnaval organisé par le comité des fêtes. Rassemblement sur la place du village.

Samedi 23 – Mouchin
Soirée théâtrale par l'association Délirium très gros au foyer rural

Dimanche 24 – Ennevelin
Braderie

JUIN

Dimanche 7
Elections Européennes

Dimanche 7
Fête des mères

Les 13 et 14 – Cappelle-en-Pévèle
Fête du village au centre CMCAS EDF

Dimanche 21
Fête de la musique

Ces manifestations sont données à titre indicatif. Pour plus de renseignements veuillez contacter les organisateurs ou les communes concernées.

Faites nous parvenir vos dates de manifestations à contact@cc-paysdepevele.fr.